

## Recyclage juges mouvements imposés

Bonjour à tous,

Un recyclage sur les mouvements imposés du 1<sup>er</sup> au 5<sup>ème</sup> degrés est prévu le :

**Dimanche 17 décembre 2023**  
**l'Espace Malraux Place Henri Miller à TOUL**

### Programme de la formation :

- 8H30 : Accueil
- 9H-10H: rappel sur les généralités des mouvements imposés
- 10h30-16h30 : rappels sur les agrès et travail sur vidéos



se munir du programme fédéral 2024

### Inscription sur Google Forms

### A transmettre :

- Photocopie de la carte/ du carnet de juge sur [cr.grandest@fscf.asso.fr](mailto:cr.grandest@fscf.asso.fr)
- **Règlement de 22€ par chèque ou par virement (repas de midi inclus)**  
par chèque à l'ordre du CR FSCF GE - 27 rue des Juifs - 67000 Strasbourg

ou par virement avec libellé « **IMPOSES + nom ou club** »  
sur FR76 10278 01084 00021292701 87 / CMCIFR2A

### avant le 2 DECEMBRE 2023

**ATTENTION** : merci de prévoir vos couverts et gobelets.

Pour faciliter la répartition du jury sur les différentes compétitions départementales et régionales, **les juges doivent être recyclés sur au minimum deux agrès.**

**Un juge non recyclé depuis plus de 2 ans ne sera pas admis pour juger sur une compétition.**

N'hésitez pas à me contacter si vous souhaitez d'autre renseignement : [audelallemand@sfr.fr](mailto:audelallemand@sfr.fr)